

# LIBRE OPINION

## Stop au bradage communal!

**LE BOUVERET** La municipalité de Port-Valais nous a présenté son nouveau plan de zone. C'est de la dynamite! Suppression de 3 campings, remplacés par un hôtel, des logements haut standing. Pour eux, urbanisation de tout le front de lac, juste un petit passage à pied pour les gens ordinaires. Les Haut-Valaisiens apprécieront le sens de l'hospitalité régionale quand ils recevront leurs résiliations de bail pour leurs mobile homes. La classe moyenne a besoin de logements abordables, alors comment l'Etat du Valais peut-il autoriser la construction de logements de luxe, qui ne répondent pas au besoin de la population?

Ce nouveau plan, s'il a le malheur d'être accepté en assemblée primaire, permettra de construire des immeubles ou habitats groupés, pour 4100 résidents supplémentaires, soit plus du double d'aujourd'hui. Problèmes, les infrastructures sont inadaptées et défailantes depuis de trop nombreuses années. Inondations à répétition, débordement des égouts dans le lac (séparateurs inexis-

tants), routes trop étroites. Sans oublier que ces travaux d'infrastructures impératifs devraient être faits et ceci à la charge de la commune, donc des contribuables actuels. Tout comme la sécurisation du Rhône dont la commune prend une part financière à sa charge, et cela pour assurer l'aisance prioritairement aux nouveaux habitants de haut standing!

Le Conseil communal veut densifier alors que nous venons d'apprendre que le tunnel des Evouettes ne se fera pas! «Où passeront les voitures Monsieur le président?» Réponse: «C'est un problème cantonal»... moi j'aurais dit français!... Il faut dire la vérité, notre commune n'a plus les moyens de se densifier. Elle doit rattraper un énorme retard dans la mise aux normes de ses infrastructures, faute de quoi elle se retrouvera dans la situation de Collombey, transformée en cité-dortoir avec les augmentations d'impôts qui vont de pair avec toute mauvaise gestion.

Philippe Albisser PORT-VALAIS

## Consom'acteur

**POLITIQUE** Chaque citoyen de ce pays est un consommateur de biens et de services à des échelles variables selon les moyens de chacun. Dès lors, il est important de savoir, à la veille des futures élections fédérales, qui défend, qui soutient les consommateurs que nous sommes tous.

Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, la Fédération romande des consommateurs a publié un communiqué de presse dans lequel elle indique le procédé d'évaluation des votes des conseillers nationaux en lien avec la charte des consommateurs élaborée pour les élections 2011.

Que faut-il relever du vote des élus nationaux: que les socialistes

sont les plus ardents défenseurs avec 93% de vote en faveur des consommateurs, avec les Verts à 88%. Viennent ensuite les Vert'libéraux 59% et le PDC 50%, puis le PBD 39% et le PLR 30%. Enfin l'UDC ferme la marche avec seulement 14%: pour un parti qui se dit proche du peuple, c'est tout de même étonnant!

Au moment de glisser son bulletin dans l'urne, il serait bon que chacun se souvienne par qui il sera soutenu lors de la prochaine législature.

Aller voter c'est aussi être consommateur.

Christine Ecoeur  
VOUVRY

## Partis de rien!

**POLITIQUE** En Suisse, le système politique est dévoué à l'économie et aux grandes entreprises (de simples cartels internationaux), en Valais on a un petit plus avec la corruption passive (si je suis élu tu auras le boulot), sans oublier les détournement de fonds publics.

Les aînés (encore vivants) disent c'est comme ça et on ne peut rien changer.

Oui il faut changer et arrêter de voter pour ces partis politiques qui nous gavent avec leurs campagnes coûteuses qu'ils vous montrent avec des slogans positifs, alors que ce sont de simples bandits.

Alors arrêtez de voter pour ces partis, car plus ils font de publicité et moins ils n'ont de moyens pour faire ce qu'ils disent.

PLR, PDC, UDC, PS, Verts, etc., sont tous sans exception des rois de la langue de bois. Quand on leur pose une question, la réponse est tellement vague que si on réfléchit deux secondes on remarque qu'ils n'ont pas répondu à cette question.

Alors prenez ces deux secondes de réflexion, ça peut changer votre vie future.

Serge Bumann  
SIERRE

### Cette page est la vôtre!

Faites-nous parvenir vos opinions. Vos textes ne doivent pas dépasser 1500 signes (espaces compris)

Pour nous contacter par courrier:  
13, rue de l'Industrie, 1950 Sion, 027 329 75 11,  
027 329 75 78 (fax) redaction@nouvelliste.ch

Transmettre vos courriers de lecteur par internet:  
<http://courrier.lenouveliste.ch>



## Les nuitées, indice tronqué pour évaluer le tourisme

Gilbert Burki  
SAINT-LUC  
ET GENÈVE

« En Anniviers, les résidents secondaires dépensent 100 millions de francs par an.»

**TAXES** La présidente de Valais/Wallis Promotion, Karin Perraudin, a publié un excellent éditorial dans «Le Nouvelliste» du 16 septembre. Elle y fait état que le décompte des nuitées touristiques est un indicateur insuffisant pour évaluer la valeur ajoutée apportée par les visiteurs dans les stations. Car en plus du coût du logement il faut tenir compte de leurs apports substantiels, «puisqu'ils visitent, consomment et achètent sur place».

A l'heure où de nombreuses stations cherchent à mettre en place de nouvelles taxes sur les résidences secondaires, cet éditorial propose une vision salutaire pour le futur du tourisme valaisan. Le débat souvent conflictuel sur

ces nouvelles taxes demande une clarification chiffrée. En prenant le cas de la commune d'Anniviers comme exemple, il faut rappeler deux chiffres: les résidents secondaires y ont investi environ 10 milliards de francs pour la construction de leurs logements, et ils dépensent annuellement environ 100 millions de francs (entretien des logements, taxes existantes, impôts, subventions volontaires, abonnements aux remontées mécaniques, frais courants dans les commerces et pour la vie locale, intérêts des investissements, etc.). Ces montants sont exactement l'évaluation de la valeur ajoutée apportée par les résidences secondaires en Anniviers.

Toute nouvelle taxe aura pour conséquence une réorganisation des dépenses et la recherche du meilleur prix à chaque occasion par les personnes concernées. On peut prendre le pari que la valeur ajoutée par les dépenses locales baissera du même montant, voire plus, que le montant global prélevé par ces nouvelles taxes. D'autant plus que la mise en place de ces taxes a souvent été faite dans la précipitation et avec une maladresse qui n'incite pas à un soutien béat. Au bout des comptes, le gain financier global sera nul et l'image du tourisme valaisan en ressortira très dégradée. C'est un jeu bien dangereux qui se joue actuellement.

## Une absence remarquée

Pierre de Chastonay  
SIERRE

« Il ne faut pas oublier le rôle important joué par les bourgeoisies à travers le pays des 13 étoiles.»

**BICENTENAIRE** Lors des commémorations du bicentenaire de l'entrée du Valais dans la Confédération, beaucoup se sont étonnés de l'absence des bourgeoisies valaisannes au cortège aussi bien qu'à la cérémonie officielle sur la Planta.

Renseignements pris auprès du président d'une grande bourgeoisie urbaine, il apparaît qu'aucune invitation n'a été délivrée, par l'autorité compétente, aux quelque 160 communautés bourgeoises garnissant le Valais. C'est bien dommage lorsque l'on sait qu'en participant à l'imposant cortège de la gare de Sion à la Planta, de nom-

breux drapeaux ou oriflammes supplémentaires des bourgeoisies auraient pu colorer plus vivement encore cette imposante réunion.

Et puis, il ne faut pas oublier le rôle important joué par les bourgeoisies à travers le pays des 13 étoiles. En effet, avant 1848, il n'existait en Valais que la commune bourgeoise, issue d'associations réelles purement économiques comme les consortages et les corporations paysannes, ainsi que le relève l'auteur de l'essai sur l'évolution des communes bourgeoises valaisannes, l'ancien président Bernard de Torrenté.

Et puis, avec le temps et les diverses

transformations subies par le régime communal, évolution qui a également touché les bourgeoisies, ces dernières ont été dépossédées de leur pouvoir d'octroi du droit de cité, faculté dorénavant attribuée aux conseils communaux. L'on aurait pu craindre que, ce faisant, le législateur condamnait à mort le maintien des bourgeoisies. Ce ne fut heureusement pas le cas puisque la plupart des bourgeoisies actuelles ont encore renforcé leurs collaborations avec la commune municipale, raison de plus de ne pas les oublier aux fêtes commémoratives de l'entrée du canton dans la Confédération helvétique!

## L'effet régulateur bénéfique de l'aigle royal

Isabelle Castro  
SALQUENEN

« L'aigle joue un rôle crucial dans l'évolution et la santé des populations de ses proies.»

**FAUNE** Récemment, «Le Nouvelliste» faisait écho aux trois naissances de gypaètes observées cette année en Valais, nouvelle réjouissante s'il en est. Interrogé par le journaliste, Patrick Lavanchy, président de la Fédération valaisanne des sociétés de chasse, relève avec justesse qu'«avec une meilleure information, on admet plus facilement un animal». Mais il enchaîne en affirmant que «la situation est plus préoccupante pour l'aigle dont la population a tendance à se multiplier, car ce rapace se nourrit de gibier d'altitude

toute l'année, contrairement au chasseur, et il est source de pression sur le gibier, contrairement au gypaète».

Fauna.vs précise qu'il y a belle lurette déjà que la population d'aigle royal du Valais s'est approchée du seuil de saturation: les effectifs ne se sont accrus que faiblement au cours des dernières années. Par ailleurs, Patrick Lavanchy passe sous silence l'effet régulateur bénéfique que les aigles, en tant que prédateurs, exercent sur leurs proies, notamment en prélevant les individus les plus faibles. Grâce à cette sélection,

l'aigle joue un rôle crucial dans l'évolution et la santé des populations de ses proies, notamment en augmentant les chances de survie des individus les plus forts. Un bon chasseur devrait d'ailleurs œuvrer dans la même direction... Rappelons qu'après la guerre, lorsque l'aigle a été protégé, certains prédisaient la disparition prochaine de la marmotte, sa principale proie à la belle saison. Malgré une population dense d'aigles royaux, les marmottes ont des colonies très prospères dans tout le canton...